









SWORD GROUP

> A propos de SWORD GROUP

Créé en décembre 2000

Président fondateur : Jacques MOTTARD

1 501 collaborateurs au 31/12/2006

Eurolist Compartiment B

Code Isin Actions: FR0004180578

Segment Next Economy

ICB: 9533 Computer Services

IT CAC, CAC Small 90, CAC Mid and

Small 190 et SBF 250

> Prochain communiqué:

Chiffre d'affaires Q1-2007, le 17 avril 2007

> Prochain rendez-vous :

Réunion SFAF, le 14 mars 2007 à Paris



> Mise à disposition du prospectus :

L'augmentation de capital à fait l'objet d'un prospectus qui a obtenu le visa n° 07-067 en date du 28 février 2007 de la part de l'Autorité des marchés financiers. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de Bryan, Garnier & Co. (33, avenue de Wagram, 75017, Paris), au siège social ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.sword-group.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

SWORD Group attire l'attention du public sur les informations incorporées par référence et les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers

SWORD Group annonce le lancement d'une augmentation de capital en numéraire par émission de 1.250.000 actions

Lyon, le 1^{er} mars 2007 – SWORD Group lance aujourd'hui une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité au profit des actionnaires existants, par émission de 1.250.000 actions nouvelles SWORD Group.

Ce nombre pouvant être porté à 1.653.125 actions en cas d'utilisation de la faculté d'extension et de l'exercice de l'option de surallocation.

L'augmentation de capital lancée aujourd'hui a pour objectif de permettre à la Société de renforcer ses fonds propres pour développer notamment sa croissance externe, les fonds issus de l'augmentation de capital étant dédiés aux acquisitions futures.

L'expansion de la société se fera d'une part sous la forme de 15% de croissance organique et d'autre part sous la forme d'acquisitions. Le chiffre d'affaires annuellement acquis sera d'environ 30 millions d'euros dont 25 millions d'euros dans les Produits.

Le produit brut de l'émission, de l'ordre de 48,1 millions d'euros, pourra être porté à environ 55,3 millions d'euros en cas d'utilisation de la faculté d'extension et à environ 63,6 millions d'euros en cas d'exercice de l'option de surallocation.

Le prix de souscription sera fixé entre le 1^{er} mars 2007 et le 5 mars 2007, à l'issue de la construction du livre d'ordres.

Cette émission est dirigée par Bryan, Garnier & Co. en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

> Contacts SWORD GROUP











Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« US Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de SWORD Group objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et SWORD Group n'a pas l'intention de procéder à un placement privé ou à une offre publique des valeurs mobilières objet du présent communiqué aux Etats-Unis.

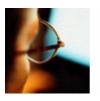
Ce document ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Dans tous les cas ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC, incluant les personnes qui au sens de toute mesure d'application pertinente dans chaque Etat membre de cette directive sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005, tel qu'amendé (le « Règlement») ou (b) des institutions ou sociétés qui sont soumises à l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement (« high net worth persons »), ou (c) toutes autres personnes à qui ce document peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume- Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce document ou les informations qu'il contient.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Bryan, Garnier & Co. agit exclusivement pour le compte de SWORD Group et pour aucune autre personne dans le cadre de l'augmentation de capital. Bryan, Garnier & Co. ne va considérer aucune autre personne (même si elle est destinataire de ce communiqué) comme cliente et Bryan, Garnier & Co. n'assume aucune responsabilité ni devoir de conseil vis à vis de personnes autres que SWORD Group, dans le cadre de l'augmentation de capital, ou en relation avec le contenu de ce communiqué ou toute autre opération ou accord qui y est mentionné.

> Contacts SWORD GROUP











PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR EMISSION D'ACTIONS A SOUSCRIRE EN NUMERAIRE SANS DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION NI DELAI DE PRIORITE

Emetteur SWORD GROUP:

code ISIN FR0004180578.

- Secteur FTSE: 972 – services informatiques

Marché : Eurolist compartiment B

Contexte et raison de l'offre Permettre à la Société de renforcer ses fonds propres pour développer notamment sa croissance externe, les fonds issus de l'augmentation de capital étant dédiés aux

acquisitions futures.

Autorisations d'émissions Décision du conseil d'administration du 14 Février 2007 prise en vertu d'une délégation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la

Société en date du 28 avril 2006 de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par émission

d'actions nouvelles.

Nombre d'actions nouvelles à

émettre

1.250.000 d'actions nouvelles (les « Actions Nouvelles ») correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal total de 1.250.000 euros.

Faculté d'Extension

En fonction de l'importance de la demande, possibilité d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles initialement émises à hauteur de 1.437.500 actions, soit 15% du nombre initial, et de porter ainsi l'augmentation de capital initiale à un montant nominal de 1.437.500 euros. Cette décision sera prise au plus tard le 5 mars 2007.

Option de sur-allocation

Aux fins de couvrir d'éventuelles sur-allocations, et de faciliter les opérations de stabilisation, la Société consentira à Bryan, Garnier & Co. une Option de sur-allocation qui, si elle était exercée en totalité, conduirait la Société à augmenter le montant nominal total de l'augmentation de capital de 15% et porter ainsi l'augmentation de capital à un montant nominal maximum de 1.653.125 euros représentant 1.653.125 actions nouvelles, en cas d'utilisation de la Faculté d'Extension. Cette option pourra être exercée, en tout ou partie, en une seule fois, au

plus tard le 5 avril 2007.

Prix de l'offre

Le prix de l'offre sera fixé par le Président Directeur Général de la Société agissant sur délégation, entre le 1^{er} et le 5 mars 2007, à l'issue de la construction du livre d'ordres. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le prix des Actions Nouvelles sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des trois dernières séances de bourse précédant l'ouverture du livre d'ordres, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5%, soit 38,48 euros. Le prix de l'offre n'excèdera pas 44,25 euros.

> Contacts SWORD GROUP











Pourcentage en capital et droit de vote que représentent les Actions Nouvelles

représentent les Actions Nouvelles

Produit brut et produit net que

Sur la base du capital de la Société au 31 décembre 2006, les Actions Nouvelles, (hors exercice de la Faculté d'Extension et/ou de l'Option de sur-allocation), représenteront 14,1% du capital social et 13,5% des droits de vote de la Société.

Sur la base d'un prix indicatif minimum de 38,48 euros, le produit brut de l'émission, hors exercice de la Faculté d'Extension et de l'Option de sur-allocation, s'élèverait à 48,1 millions d'euros, prime d'émission incluse. Ce montant pourrait être porté le cas échéant à 63,6 millions d'euros dans l'hypothèse où la Faculté d'Extension et l'Option de sur-allocation seraient exercées en totalité. Le produit net estimé de l'émission, hors exercice de la Faculté d'Extension et de l'Option de sur-allocation, s'élèverait à environ 45,5 millions d'euros. Ce montant pourrait être porté le cas échéant à environ 60,1 millions d'euros dans l'hypothèse où la Faculté d'Extension et l'Option de sur-allocation seraient exercées en totalité.

Date de jouissance des Actions Nouvelles

1er janvier 2006.

Droit préférentiel de souscription et délai de priorité

Les Actions Nouvelles seront émises sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité.

Admission aux négociations des Actions Nouvelles (hors exercice de l'Option de sur-allocation)

Le 9 mars 2007.

Chef de File et Teneur de Livre

Placement

Bryan, Garnier & Co.

- placement privé auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France, à l'exclusion de certains pays notamment des États-Unis d'Amérique, du Canada et du Japon ;

et

- offre au public en France, auprès d'investisseurs personnes morales et/ou physiques.

Garantie

La souscription et le placement de la totalité des Action Nouvelles offertes dans le cadre du placement initial de la présente opération seront garantie par Bryan, Garnier & Co. dans les conditions fixées par un contrat de garantie qui devrait être conclu avec la Société à la date de fixation du prix de souscription définitif, soit au plus tard le 5 mars 2007. Cette garantie ne constituera pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du code de commerce.

> Contacts SWORD GROUP











Engagement de la Société

La Société s'engagera (pour elle-même et ses filiales) à l'égard de Bryan, Garnier & Co. pendant une période de 180 jours à compter de la date de signature du contrat de garantie, à ne pas offrir, céder ou émettre des actions ou tout autre instrument financier pouvant donner accès à une quotité du capital de la Société, sous réserve de certaines exceptions.

Intention de souscription des principaux actionnaires

A la connaissance de la Société, aucun des principaux actionnaires, dont Sémaphore Investissements, n'a fait part de son intention de souscrire à la présente émission.

Stabilisation – Intervention sur le marché

Pendant une période commençant le 6 mars 2007 et se terminant au plus tard le 5 avril 2007 ou, si elle est antérieure, à la date d'exercice de l'Option de sur-allocation, le Chef de File et Teneur de Livre agissant en qualité d'agent de la stabilisation, pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), aux termes du contrat de garantie réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Intermédiaires financiers

Les ordres et les versements des fonds par les souscripteurs ou leur intermédiaire habilité agissant en leur nom et pour leur compte seront reçus jusqu'au 5 mars 2007 à 17 heures par la Société Générale Global Securities.

Calendrier indicatif

14 Février 2007 : Conseil d'Administration décidant le principe de l'émission

28 Février 2007 : Visa de l'AMF sur le prospectus.

1^{er} mars 2007:

Diffusion d'un communiqué de presse indiquant les principales caractéristiques de l'opération.

Ouverture du livre d'ordres des investisseurs institutionnels

Ouverture de la période de souscription du public

A partir du 1^{er} mars 2007 et au plus tard le 5 mars 2007, à 17h :

Clôture du Livre d'ordres des investisseurs

Décision du Président Directeur général fixant le prix de souscription

Communiqué de presse annonçant le prix de souscription

2 mars 2007 : Publication dans la presse du résumé du prospectus et, le cas échéant, du prix de souscription si celui-ci a été fixé.

5 mars 2007 : Publication de la notice au BALO relative à l'augmentation de capital

5 mars à 17 heures : Clôture de la période de souscription du public

> Contacts SWORD GROUP











Calendrier indicatif (suite)

6 mars 2007 : Publication de l'avis d'Euronext Paris S.A. d'admission des Actions Nouvelles indiquant le prix de souscription et le montant définitif de l'augmentation de capital. Publication d'un communiqué de presse indiquant le résultat de l'opération (incluant le taux de service du public)

9 Mars 2007:

Emission des actions nouvelles (hors exercice de l'Option de sur-allocation)

Règlement-livraison

Admission aux négociations des actions nouvelles

5 avril 2007 : Date limite d'exercice de l'Option de sur-allocation

Cotation

Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et leur cotation devrait intervenir le 9 mars 2007 (sauf report de cette date) sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur émission.

Facteurs de risque

Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à se reporter au Chapitre 4 du document de référence de la Société enregistré par l'AMF le 12 février 2007 et de son actualisation déposée le 28 février 2007, qui présente ces risques de manière détaillée, et à prendre en compte les risques liés aux actions offertes (volatilité du cours des actions de la Société, dilution des actionnaires actuels) qui sont présentés au paragraphe 2 de la note d'opération. Les risques, s'ils se réalisaient, seraient susceptibles d'avoir un impact significatif défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société ou sur les cours de ses actions et sur l'opération.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de Bryan, Garnier & Co. (33, avenue de Wagram, 75017, Paris), au siège social ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.SWORD-group.com) et de l'autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).